

Projet d'architecture 2

Titulaires

Iwan Aldo STRAUVEN (Coordonnateur), Tiphaine Abenia, Thierry DECUYPERE, Marc MAWET et Alain SIMON

Mnémonique du cours

PROJ-P2300

Crédits ECTS

20 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

La pédagogie est fondée sur l'apprentissage par le projet, qui construit un savoir expérimental et synthétique, complémentaire à un savoir institué transmis par les cours ex-cathedra.

Le projet, compris comme outil de connaissance, est :

- un espace de lecture (apprendre à poser un problème d'architecture - l'analyser, le documenter, le critiquer)
- un espace de conceptualisation (apprendre à formuler des intentions, pour passer des idées aux objets)
- un espace de formalisation (apprendre à concrétiser une solution, à « construire » l'objet)
- un espace de vérification, d'évaluation et de validation (apprendre à instruire une critique de l'objet conçu)
- un espace de transmission (apprendre à représenter et à communiquer hypothèses et solutions)

La conception d'un projet d'architecture est un processus qui convoque donc la mise en œuvre de savoir-faire (le « comment ? »), et l'affirmation de points de vue ou de prises de position (le « pourquoi ? »).

Le travail en Projet BA2 est strictement horizontal : Toutes les questions, objectifs et évaluations sont identiques pour l'ensemble des étudiant-es.

Chaque quadrimestre est thématiqué suivant une logique pédagogique progressive, de complexité croissante :

Le Q1 se focalise sur les questions de « l'habiter » : les relations de l'être humain avec son environnement immédiat, à une échelle « domestique », dans un contexte urbain donné.

Le Q2 élargit et complexifie le champ des réflexions contextuelles et programmatiques, pour engager une recherche sur le caractère public de l'architecture, située dans la ville.

Transversalement, tous les travaux de l'année contribuent à développer et consolider différents champs de compétences indispensables et complémentaires :

- # la narration d'intentions et de stratégies projectuelles clairement exprimées,
- # la représentation qualitative de l'architecture en 2D et en 3D,
- # l'exploitation de références architecturales judicieusement choisies et bien analysées,
- # la composition et l'expression de projets incarnés.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'enseignement de Projet d'Architecture 2 se fixe pour dessein essentiel d'accompagner l'étudiant-e dans un cheminement vers l'autonomie, en consolidant les acquis antérieurs, et en faisant découvrir, pas à pas, les clés de l'épanouissement dans les années supérieures.

Dans cette perspective, les objectifs fondamentaux du cours de Projet d'Architecture 2 peuvent être synthétisés en quelques points :

- Le développement de la connaissance de l'architecture, entendue comme une discipline spécifique du traitement de l'espace, qui conduit à aborder des questions programmatiques, compositionnelles, contextuelles, matérielles, structurelles, ...
- La consolidation des méthodologies, des outils et des savoirs indispensables à la pratique du projet.
- L'enrichissement de la culture architecturale.
- L'initiation d'une réflexion critique sur l'architecture et ses relations avec la société.
- L'épanouissement de la sensibilité, de la créativité et de l'esprit de discernement.

Les compétences indispensables, que l'atelier de Projet d'Architecture 2 souhaite transmettre, consolider et vérifier, constituent une liste de critères objectifs qui seront les références pour l'évaluation des acquis :

- Capacité d'analyser, comprendre et travailler de manière critique un programme.
- Capacité d'étayer un projet par des références et/ou des arguments théoriques.
- Capacité de fonder et de formaliser une réponse architectonique à la question posée, en considérant, notamment, les paramètres suivants :
 - / Dimensionnement,
 - / Usages,
 - / Systèmes distribués,
 - / Organisation, hiérarchisation et qualification des espaces (public, commun, privé,...),
 - / Relations entre le "dedans" et le "dehors" (entrées, limites, lumières, vues,...),
 - / Composition d'une expression spatiale et formelle signifiante,
 - / Insertion dans un lieu – compréhension et valorisation des caractères du contexte (physique et humain),
 - / Définition de la matérialité du projet,

/ Assemblage.

- Maîtrise des moyens d'expression et de représentation.
- Capacité de présentation orale de son projet, sa démarche, son propos.
- Capacité d'auto-évaluer son projet, sa démarche, son propos.
- Qualité du processus de création
- Présence et assiduité à l'atelier

Ces compétences et critères d'évaluation doivent tous être rencontrés de manière simultanée. L'insuffisance à un seul critère peut engendrer une cote certificative insuffisante.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

PROJ-P1300 | Projet d'architecture 1 | 20 crédits

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

PROJ-P3300 | Projet d'architecture 3.0 : Constitution du PAE en attente du choix | 20 crédits, PROJ-P3301 | Projet d'architecture 3.1 : ACTArt Corps Transdiscipline | 20 crédits, PROJ-P3302 | Projet d'architecture 3.2 : CIELConception, Innovation, Enseignement du logement | 20 crédits, PROJ-P3303 | Projet d'architecture 3.3 : COCONCoconception et coconstruction en architecture | 20 crédits, PROJ-P3304 | Projet d'architecture 3.4 : COMMUN.E | 20 crédits, PROJ-P3305 | Projet d'architecture 3.5 : CUMAClub d'Utilisation du Matériel architectural | 20 crédits, PROJ-P3306 | Projet d'architecture 3.6 : MANOVoyage en théorie | 20 crédits, PROJ-P3307 | Projet d'architecture 3.7 : MMLMicroMegasLab | 20 crédits, PROJ-P3308 | Projet d'architecture 3.8 : PCPratiques critiques | 20 crédits, PROJ-P3309 | Projet d'architecture 3.9 : Terrains | 20 crédits, PROJ-P3310 | Projet d'architecture 3.10 : TRAMETerritoire réaffectation Architecture Mémoire Matérialité Empat | 20 crédits et PROJ-P3312 | Projet d'architecture 3.12 : HUB – Hypothèses Urbaines Bruxelloises | 20 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'atelier est le lieu où naît le projet.

- > C'est un lieu de travail partagé où s'opère la synthèse de tous les apprentissages, théoriques et pratiques.
- > C'est un lieu de recherche et d'expérimentation où l'on apprend par le plaisir de « faire », par l'intuition, par l'analyse, par la remise en question et la pratique de l'esprit critique.
- > C'est un lieu d'échange et de débat. Étudiant-es et enseignant-es constituent ensemble un vaste forum, où la parole est libre, et la multiplicité des opinions encouragée, pour autant que chaque proposition soit étayée par des documents explicites et par un propos fondé.
- > C'est un lieu d'éveil et d'enrichissement. Les réflexions sont nourries par les recherches personnelles des étudiant-es, par les exposés des enseignant-es et par les interventions de professeurs de cours de théorie ou d'invités extérieurs.

Les exercices sont la raison d'être et le substrat du travail en atelier.

- De temporalités différentes et de difficultés croissantes, ils proposent de découvrir et d'expérimenter, individuellement

et/ou collectivement, les différentes facettes de la pratique architecturale, de manière progressive, avec des objectifs ciblés, qui ne prétendent jamais à l'exhaustivité.

- Considérant que l'architecture est, avant tout, une production prospective, culturelle et citoyenne, les exercices sont toujours fondés sur une thématique qui transcende les strictes contraintes fonctionnelles. Le programme devient alors prétexte pour explorer les champs de cette discipline, pour s'interroger sur les environnements, les modes de vie, les ressources, les usages auxquels il se réfère.
- Les ambitions particulières, les critères d'appréciation spécifiques, les exigences en termes de documents sont toujours précisés dans l'énoncé de chaque exercice.

Contribution au profil d'enseignement

Par la pratique intensive du projet, l'unité d'enseignement Projet d'Architecture 2 développe les capacités de l'étudiant-e à rencontrer les trois objectifs inscrits dans le Profil d'enseignement de Bachelier en Architecture ULB, à savoir : 1) Instruire une question architecturale, 2) Elaborer une réponse spatiale située, 3) Interagir avec l'ensemble des acteurs.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les conseils de lecture sont communiqués régulièrement par les enseignant-es, au fil des exercices, et en relation avec les questions abordées.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Iwan.Aldo.Strauven@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Projet

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Deux modes d'évaluation sont prévus :

1. Une évaluation formative continue portant sur le travail fourni par l'étudiant-e (avec remises intermédiaires, aux dates convenues, de l'état d'avancement des recherches, et projets de groupe et individuels) et sa participation active et engagée durant les ateliers. Ces évaluations formatives seront communiquées à l'étudiant-e tout au long de l'année, à l'issue des moments-clé, avec une synthèse de celles-ci à l'issue du premier quadrimestre.
2. Des évaluations certificatives à l'issue de chacun des quadrimestres.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La pondération de la note de l'UE se base sur les évaluations certificatives, selon la pondération suivante :



- > Évaluation certificative du Q1: 30 %.
- > Évaluation certificative du Q2 : 70 %

Travail durant le Q2 en atelier : 20 %

Jury final : 50 %

La note de l'UE Projet sera la moyenne arithmétique pondérée de ces notes certificatives.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté
d'Architecture La Cambre Horta

BA-ARCH | **Bachelier en architecture** | bloc 2

